



Moulin à prières de Plouray.

Sommaire

Le mot du Président

Sortie automnale de l'AMF

Assemblée Générale 2019:

Ordre du jour

Convocation

Adhésions

Le mot du Président

Chères amies, chers amis

En cette fin d'année qui a été très intense pour les moulins, je tiens à vous adresser tous mes meilleurs vœux pour 2019. Le ciel se dégage, de bonnes nouvelles circulent.

En effet nous allons certainement vers un regroupement de nos deux fédérations, suite au dernier Conseil d'Administration de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM), du 1er décembre. M. Alain EYQUEM président de la Fédération Des Moulins de France (FDMF) a formulé une demande de rapprochement, le 12 novembre, lors d'une réunion du Groupement de Travail du Comité National de l'Eau (GT CNE) pour faire bref, un groupe de travail sur la continuité écologique.. La FFAM a pris acte de la demande de rapprochement pour une fusion éventuelle. Les conditions techniques restent à définir. Il nous faut exploiter et capitaliser sur les synergies de chacune des fédérations avec comme objectif la défense des intérêts des moulins. La FFAM propose une réunion des deux bureaux afin de préparer un document d'étapes, organisable à Paris. Cette résolution est adoptée à l'unanimité en souhaitant que cette réunion ait lieu durant le 1er trimestre 2019. La FFAM propose de préparer un dossier de travail co-construit.

J'ai pris en charge pour la FFAM, l'organisation des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (PPM) qui auront lieu les 22 et 23 juin 2019. Je vous demande de vous inscrire personnellement, avant le 31 mars 2019, pour ceux qui ouvrent leur moulin, sur le site Internet:

<https://www.patrimoinedepays-moulins.org>

Suivez bien les directives qui sont mentionnées. Je vous remercie par avance de me faciliter cette tâche.

Bonne Année et bonne santé au plaisir de vous voir à l'AG le dimanche 27 janvier 2019 à Plonevez du Faou.

Amitiés

Benoît.

Sortie automnale de l'AMF en Finistère nord

Samedi 20 octobre à 10h00, trente neuf personnes étaient présentes sur le parking du Moulin de Coat-Merret en Lanhouarneau, chez Jacques et Marie-Laure Siohan, l'une des 2 dernières minoteries du Nord-Finistère.

Jacques nous a expliqué les origines de son moulin et fait une démonstration de mouture. Marie-Laure nous a présenté ses diverses spécialités boulangères et pâtisseries, dont ses célèbres farines à cakes.



Nous y avons découvert l'imposante échelle à poissons financée par l'agence de l'eau.



Nous avons rejoint le **Moulin de Kerguiduff en Tréflaouénan**, pour y déjeuner et voir les travaux réalisés à grand frais pour la continuité écologique et qui ont privé le moulin de son droit et donc de produire de l'électricité. Le moulin est la propriété de la commune. Le nom de Kerguidu est associé à une célèbre bataille bretonne (24 mars 1793).

L'accueil fut chaleureux et le repas de qualité: Une adresse à retenir...



Après le **déjeuner** nous avons rendu visite à Gérard Berder qui est revenu vivre dans le Moulin familial à sa retraite et l'entretient avec soin.

Le Moulin de Coat Ar Gars en Plouzévé était spécialisé dans la fabrication de farine d'avoine à la meule de pierre. Il a également produit à l'époque de Job Berder, son père, de l'électricité.



Pour finir la journée nous nous sommes rendus au **Moulin de Lansolot en Saint-Derrien** (moulin de notre trésorier) anciennement spécialisé dans la fabrication de farine de sarrasin depuis 1646, reconverti depuis 5 ans en petit musée de la meunerie et producteur d'électricité depuis avant-guerre...

Azilis nous attendait... Fièrre de nous montrer son beau vélo.

Un **pot de l'amitié** préparé et servi par Geneviève clôtura cette journée qui a ravi tous les participants.



Un grand merci et félicitations à Claude et Geneviève pour l'organisation de cette journée, ainsi qu'aux propriétaires de moulins qui nous ont reçus.

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION

Tous les premiers vendredi du mois de 14h00 à 16h00 au
Moulin du Pont à DAOULAS.

Il est recommandé d'appeler auparavant
- le 06 26 16 02 85 (Benôît Huot).

Venez consulter:

- . Les fiches techniques
- . Les archives
- . Les journaux des associations
- . La bibliothèque
et commander vos futures lectures...

AMF - Association n° W291001828

Membre de la Fédération Française des Associations de
sauvegarde des Moulins (FFAM).

Siège social:

Mairie, Moulin du Pont - 29460 DAOULAS
Tél.: 06 26 16 02 85

Contact : amisdesmoulinsdufinistere@yahoo.fr



**Fédération Française
des Associations
de sauvegarde des Moulins**

www.moulinsdefrance.org

SITES INTERNET

qui vous permet de prendre connaissance de tous les textes
et documents officiels (carte grise des moulins...) et par
l'intermédiaire d'un flash mensuel, des dernières nouvelles
de nos moulins.

ASSOCIATION AMF <http://moulinsdufinistere.free.fr>
que nous vous conseillons de consulter fréquemment.

Vous découvrirez le résumé de nos activités avec de
nombreuses photos.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Benôît HUOT, 06 26 16 02 85
Vice-Présidente : Yvonne TROMELIN, 07 86 94 93 36

Secrétaire : Jacques BECAM, 06 71 03 07 74
Secrétaire adj. : Jean-Louis LE FLOCH, 02 98 04 09 18

Trésorier : Claude ROUSSILLON, 02 98 68 54 43
Trésorier adj. : Raymond LAGADIC, 02 30 99 50 22

Collectif des Moulins de Bretagne :
Délégué, Benôît HUOT, 06 26 16 02 85
Délégué adj. : Michel DIEBOLD, 02 98 89 84 86

Charles GUEGUEN, Délégué SAGE 02 98 95 34 89

Raymond LAGADIC, Délégué SAGE Odet et Douarnenez
Hydroélectricité, 02 30 99 50 22

Kelly FAY, Contact avec la Presse, 02 98 67 41 05
Hervé RICOU, Délégué Communication
Webmaster 06 71 60 89 43

A Vendre DVD (5 €)

« Il est revenu le temps des Moulins »

Vidéo-film produit par l'association Triskell Pleyber
Patrimoine. Découvrir les énergies renouvelables à Pleyber-
Christ. Réalisation: Alain Martin, Lucien Rohou et Joseph
Monfort, avec l'aimable concours de Benôît Huot.

Conseiller juridique:

Michel DIEBOLD, 02 98 89 84 86

Conseiller hydraulique :

Alain LE QUERE, 02 98 54 46 03

Contrôleur des comptes:

Jean Claude HOMBROUCK

TRANSACTIONS FINANCIERES

Toutes les transactions financières :

- Adhésions,
- Abonnement à la revue Moulins de France
- Participation aux activités

Doivent être adressées au Trésorier :

Claude ROUSSILLON
Moulin de Lansolot 29440 Saint DERRIEN



L'Echo des Moulins est votre journal :

Vous pouvez proposer d'y faire paraître
vos réflexions, documents, photos,
petites annonces en rapport avec la vie des
moulins.

Concepteur de la revue : AMF 29

Correspondant : Jacques BECAM